



FICHE DE POSTE



Conseiller en développement associatif (F/H)

Présentation du poste

Au sein du District des Vosges de Football, directement rattaché au Directeur administratif et au Président du District, le Conseiller en développement associatif (F/H) est chargé d'accompagner les clubs et leurs dirigeants dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leur projet associatif. Il travaille en lien étroit avec l'équipe technique et l'ensemble des dirigeants du District.

Missions principales

1. Appui et conseil aux clubs et à leurs dirigeants

- Accueil et accompagnement des nouveaux dirigeants (présidents, secrétaires, trésoriers).
- Appui aux clubs dans tous les domaines hors sportif (juridique, administratif, gestion, communication, marketing ...).
- Formation aux différents outils digitaux (Footclubs, FMI, portailclubs, etc.).
- Promotion et déploiement des modules de formation du dispositif « Tout Terrain », en collaboration avec l'IR2F
- Accompagnement des clubs dans la recherche de financements publics et privés
- Aide à la construction de dossiers de demandes de subventions(emploi, formation, équipements, etc)
- Diffusion d'informations pratiques aux clubs.
- Services civiques : gestion de l'agrément collectif du District des Vosges

2. Déploiement de la démarche « Projet Club »

- Coordination de l'accompagnement individualisé des clubs via la démarche du projet club et de son outil informatique
- Aide à la structuration des clubs par la promotion et le relai des programmes fédéraux prioritaires : plan d'engagement sociétal, féminisation, emploi, formation, offres de pratiques diversifiées, dispositifs d'accompagnement des clubs (FAFA, ANS PSF, PEF, Puissance Foot, foot loisir, foot santé, etc)
- Participation aux commissions dont les activités sont en lien avec la structuration des clubs

Le candidat pourra être amené à apporter son soutien à d'autres missions en fonction de l'actualité du District.

Profil recherché

- **Formation** : À partir de Bac +3 et/ou expérience sur des fonctions similaires.
- **Mobilité** : Permis B obligatoire (déplacements fréquents sur le territoire du District)
- **Compétences techniques** :
 - Très bonne connaissance du milieu associatif, sportif et du football.
 - Maîtrise de la gestion de projet et qualités rédactionnelles.
 - Connaissance des enjeux des collectivités locales.
 - Aisance avec les outils de communication digitale et les réseaux sociaux.
- **Qualités personnelles** :
 - Rigueur, organisation et sens du relationnel.
 - Adaptabilité et flexibilité
 - Capacité à travailler en équipe et en transversalité.
 - Force de proposition et de conviction, autonomie.

Informations pratiques

- Contrat : CDI à temps plein
- Lieux d'exercice : siège du District des Vosges et déplacements réguliers sur le département et ponctuels au-delà.
- Candidature à adresser au directeur administratif (bdesire@vosges.fff.fr) accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation avant le 30 avril 2026
- Poste à pourvoir au 1^{er} août 2026